

MASTÈRE.

MANAGER DES RESSOURCES HUMAINES

Titre certifié de niveau 7 (EU)



Construisez votre Futur

Ces deux années de Mastère vont permettre à l'apprenant de se doter d'une **vision stratégique et organisationnelle** orientée à la fois business et conduite de relations sociales.

La première année (M1) est consacrée au perfectionnement dans les activités principales du **Management des Ressources Humaines**. La deuxième année (M2) est celle des approfondissements en **organisation de la fonction RH, du management des relations sociales et de l'impact qui se fait déjà sentir par l'importance de l'Intelligence Artificielle pour les RH**.

CARRIÈRES VISÉES

- 
- Manager des Ressources Humaines
 - Directeur des Ressources Humaines
 - DRH adjoint
 - Responsable des Ressources Humaines
 - Responsable de la gestion des Ressources Humaines
 - Responsable du personnel
 - Responsable paie et administration du personnel
 - Responsable / Chef de département/ service RH
 - Administrateur des Ressources Humaines

Formation en
ALTERNANCE.

Contrat d'Apprentissage / Professionnalisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Diplôme :

Personnes disposant d'un niveau 6 (EU) en RH validé ou dans une discipline connexe à la gestion des Ressources Humaines, droit, économie-gestion, école supérieure de commerce, psychologie, sociologie, etc.

Sont concernés également par la formation, des salariés en congé de formation, au niveau cadre voire agent de maîtrise, qui ont déjà une expérience et veulent se spécialiser dans le domaine, qui ont parfois procédé préalablement à une démarche de VAE ou de VAPP.

Qualités requises :

- Être force de proposition
- Savoir s'adapter à son interlocuteur
- Rigueur / fiabilité
- Gestion multi-projets
- Curiosité

Admission sur analyse du dossier, entretien individuel de motivation

ÉVALUATION

- Contrôle continu, exposés, dossiers
- Examens ou présentations avec soutenance
- Participation et assiduité
- Épreuves de synthèse (1ère année)
- Épreuve certifiante (2ème année)

Livrables :

- Mémoire professionnel en 1ère année
- Projet Professionnel Personnel (2ème année)

Remarque : cette formation permet de valider des blocs de compétences séparément

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Élaborer la stratégie RH de l'entreprise
- Superviser la gestion des ressources humaines
- Développer la marque employeur
- Manager le service RH



Cette formation est un titre certifié par Talis Compétences & Certifications et reconnu par l'État au niveau 7 (EU). Enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles «Manager des Ressources Humaines»

Arrêté ministériel du 28/02/2025

Code NSF 315

[RNCP 40244 \(RNCP40244 - Manager des ressources humaines\)](#)

Ce titre est également accessible par la voie de la VAE
Accès au portail gouvernemental pour la VAE :
[www.vae.gouv.fr](#)

Livret N°1 CERFA de pré-candidature :

https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12818.do

<https://www.talis.community/pour-aller-plus-loin/dispositifs-de-validation/validation-des-acquis-de-lexperience-vae/>

Contact pour vous accompagner à la VAE :

contacts@talis-cc.com

Cette formation permet de valider 60 crédits ECTS / an

Le Mastère «Manager des Ressources Humaines» permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice d'un métier dès la fin de la formation.

Le terme «Mastère» indique un niveau d'études niveau 7 et non un diplôme conférant un grade universitaire.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1ère année	2ème année
BLOC1 : ÉLABORER LA STRATÉGIE DE GESTION DES RH DE L'ENTREPRISE	BLOC1 : ÉLABORER LA STRATÉGIE DE GESTION DES RH DE L'ENTREPRISE
Dispositif de veille et d'audit	Stratégie RH
Cartographie des métiers	Plan de communication interne
Outil de business intelligence pour la décision stratégique (IA)	Digitalisation des ressources RH et utilisation du SIRH
Droit social et du travail Épreuve de synthèse	Plan d'actions ou de transformation RH
Épreuve de synthèse	Épreuve certifiante
BLOC 2 : SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	BLOC 2 : SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
Gestion sociale et administrative du personnel	Dialogue social
Administration de la paie	Démarche de GEPP et gestion des talents
Contentieux, litiges et mesures disciplinaires	Processus d'appréciation et d'entretiens professionnels
Système d'évaluation de la performance	Politique de rémunération
Épreuve de synthèse	Épreuve certifiante
BLOC 3 : DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR	BLOC 3 : DÉVELOPPER LA MARQUE EMPLOYEUR
Stratégie de communication de l'entreprise (on-line)	Politique marketing RH
Sourcing des candidats	Évènement RH (team building, ambassadeurs, forums etc..)
RSE et inclusion (handicap, maintien dans l'emploi, interculturalité et diversité)	Expérience collaborateur
QVCT et flexibilité du travail (notion de pénibilité)	Développement de carrière et mutation des métiers
Épreuve de synthèse	Épreuve certifiante
BLOC 4 : MANAGER LE SERVICE RH	BLOC 4 : MANAGER LE SERVICE RH
Management	Leadership et coaching
Accompagnement au changement	Intelligence collective
Gestion de projets complexes	Éthique et déontologie en ressources humaines
Outils de data et de l'IA	Neuromanagement
Épreuve de synthèse	Épreuve certifiante
BLOC TRANSVERSAL	BLOC TRANSVERSAL
Anglais	Practicing your HR English
Anglais thématique des Ressources Humaines	Réseaux sociaux et marque candidat
Mind mapping	Prise de parole orale argumentée et convaincante en public
Mobilité internationale	Méthodologie épreuve certifiante / travaux tutorés
Méthodologie épreuve de synthèse / travaux tutorés	
BLOC INTERNATIONAL ET CITOYENNETÉ	
Semaine complète d'immersion à l'international	

DÉROULEMENT DU CYCLE D'ÉTUDE

La formation se déroule en **alternance**. Les cours en présentiel à l'IEF (exercices pratiques, études de cas, travaux en groupes...) alternent avec une activité professionnelle en entreprise :

1 semaine à l'IEF / 2 semaines en entreprise.

Durée : 970 heures

Votre formation est totalement prise en charge par un Opérateur de Compétences (OPCO).

Il existe deux types de contrats :

1. APPRENTISSAGE
2. CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de ses études en Mastère, le diplômé peut intégrer immédiatement la vie active. Il a également la possibilité d'opter pour une poursuite d'études.

AGENDA PÉDAGOGIQUE

Programme sur 24 mois, d'octobre Année N à septembre Année N+2

Planning de formation : nous consulter.

Inscription : dès janvier

Rentrée scolaire : octobre

CONTACT



15 Avenue de l'Europe, 67300 Schiltigheim



ief@institutformation.org



03 88 45 31 05



www.institutformation.org



@IEFStrasbourg



@ief_strasbourg



Institut Européen de Formation



@ief_strasbourg



Institut Européen de Formation



Pour toute question concernant le parcours d'un apprenant en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap :
referent-handicap@institutformation.org